

Monsieur le Président de l'APPEP,

La candidate Valérie Pécresse a bien reçu votre courrier du 7 mars dernier.

Le sénateur Max Brisson, qui préside notre groupe de travail sur l'éducation, m'a chargé de vous apporter au nom de la candidate un certain nombre d'éléments de réponse. Pour plus d'informations, je vous invite à consulter nos publications et notre programme éducation. Vous constaterez les nombreuses convergences entre celui-ci et vos propositions et interrogations.

Nous partageons d'abord l'essentiel de vos inquiétudes sur l'état de l'école et sur le bilan, sévère mais malheureusement juste, du ministère Blanquer : malaise des personnels face à une réforme imposée de façon verticale, déstabilisation des établissements, des enseignants et des élèves, atteinte voilée au niveau d'exigence du baccalauréat, effets pervers de la réforme du baccalauréat (atteinte à l'équité, pressions sur les enseignants...), mise en extinction du corps des inspecteurs généraux garant d'indépendance, place excessive donnée dans les concours à des épreuves « professionnelles » qui n'en ont souvent que le nom, perte de sens pour des enseignants parfois réduits à l'état de « machines à évaluer des copies ».

Nous partageons aussi ce qui ressort positivement de votre courrier : primauté donnée aux savoirs, exigence garante d'équité et de méritocratie, importance de rendre aux professeurs leur crédit et leur autorité indispensables à toute situation d'apprentissage.

Vos questions proprement dites appellent des réponses plus détaillées.

1) La réforme du baccalauréat a en effet porté atteinte à la « sérénité » de l'instruction au cours des deux dernières années de lycée. Elle a aussi, en éclatant les emplois du temps et les classes, détruit le groupe classe : entre autres effets, les professeurs responsables des spécialités, dont le poids est pourtant prépondérant dans la note finale, ne peuvent que rarement être professeurs principaux de ces classes, voire, en pratique, ont du mal à assister aux conseils de classe compte tenu du grand nombre de classes auxquelles appartiennent leurs élèves.

Nous sommes convaincus de l'importance d'examens réguliers pour maintenir au niveau national le degré d'exigence nécessaire. La réforme du baccalauréat est à cet égard pleine de risques. Nous voulons que le baccalauréat demeure, voire redevienne, un diplôme d'accès à l'enseignement supérieur. Revenir entièrement sur la réforme Blanquer, à peine un an après l'achèvement de sa mise en œuvre, serait toutefois ajouter à ces risques la lassitude des équipes confrontées depuis des années à réformes et contre-réformes : rétablir la sérénité passe aussi par le temps laissé à l'évaluation et une certaine stabilité. Le choix de spécialités pourrait aussi, s'il était mieux mis en œuvre, présenter des avantages pour les élèves. Il n'y aura donc pas un simple retour en arrière, mais Valérie Pécresse introduira après son élection un certain nombre d'améliorations : à titre d'exemple, les épreuves de spécialité seront toutes placées en fin d'année, comme celles de tronc commun, afin d'éviter que les élèves ne soient tentés de négliger ces dernières durant le premier semestre. De manière générale elle garantira le niveau d'exigence requis, et dans cet esprit a acté le rétablissement des mathématiques dans le tronc commun.

2) Nous avons pleinement conscience du manque d'attractivité du métier d'enseignant qui, après des années d'alertes, ressort maintenant pleinement tant des comparaisons internationales que des difficultés de recrutement. Or des enseignants mal considérés, c'est aussi un mauvais message envoyé à ceux-ci mais aussi aux élèves, c'est la négation même du professorat.

La confiance accordée aux enseignants est une première condition de cette attractivité : formé et sélectionné sur un concours exigeant, l'enseignant doit bénéficier *a priori* de la confiance publique et ne pas être remis en cause systématiquement au hasard des changements d'orientation ministériels ou des pressions, idéologiques ou non, de certains élèves ou parents. Or la candidate est très attachée à la liberté pédagogique, une liberté réelle laissée aux enseignants et aux équipes enseignantes. Il s'agit de mettre un terme à des années d'idéologie de la complaisance et de l'uniformité, qui ont mis en échec notre école.

L'attractivité c'est bien sûr la rémunération : il a été décidé que celle-ci rejoindra la moyenne de l'OCDE d'ici la fin du quinquennat, notamment en récompensant les enseignants les plus impliqués par un système de primes enfin comparable à ce qui se pratique dans les autres corps : prise en compte des missions exercées au-delà des obligations de service au sens étroit (et souvent non prises en compte actuellement), incitation réelle pour l'exercice sur des postes à profil (établissements peu attractifs ou isolés notamment).

L'attractivité c'est aussi mettre fin au bizutage institutionnel en début de carrière, par la garantie accordée aux lauréats du CAPES qu'ils exerceront leurs premières années dans leur académie, et la fin de leur relégation dans les établissements les plus difficiles.

3) L'importance d'une relation directe enseignant/enseignés n'a été rendue que plus évidente en effet par la crise Covid. La multiplication des protocoles, souvent aussi absurdes que complexes voire inapplicables, a épuisé les équipes pédagogiques. Si la prise des mesures nécessaires à la prophylaxie est difficilement critiquable, en revanche leur multiplication sur un temps court, sans concertation et avec un délai de mise en œuvre ridiculement bref, relèvent de l'amateurisme.

4) Le principe de neutralité de l'école n'aura jamais eu autant besoin d'être réaffirmé que ces dernières années. L'assassinat de Samuel Paty, mais aussi les innombrables pressions, insultes et agressions dont les personnels et les usagers sont l'objet de la part d'idéologies radicales, montrent à quel point les enseignants sur les vigies de la République. La multiplication d'« éducations à » et de « sensibilisations à » n'est sans doute pas la bonne réponse à ce nouveau défi. Depuis sa création par Jules Ferry, l'école républicaine a toujours su rester « *l'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas* » (Jean Zay). L'institution scolaire doit donc être inflexible, soutenir ses personnels confrontés à ces situations, et ne surtout pas laisser cette position se fissurer sous l'effet des idéologies wokistes qui sont elles aussi porteuses d'une croyance en l'inégalité. Dans ce combat contre les idéologies et les fausses informations, démultipliées par les réseaux sociaux, la philosophie, cet art de la sagesse (*sophia*), a indubitablement un rôle essentiel à jouer. Pour cette raison, les professeurs de philosophie comptent parmi les plus souvent confrontés à des tensions et des remises en cause, et doivent en conséquence pouvoir compter sur le soutien indéfectible de l'Etat.

5) A cet égard, vous listez plusieurs pistes intéressantes pour valoriser la philosophie : horaires, enseignement supérieur, recherche... Je vous invite le cas échéant à les préciser et les argumenter. Pour ce qui est de sa place dans l'enseignement secondaire, il est clair que son importance dans la formation du citoyen requiert une réflexion fine sur les programmes : l'enseignement de philosophie doit faire sens et ne saurait être réduit à l'ânonnement court-termiste de listes de philosophes à peine étudiés, qui ne fourniraient qu'un vernis superficiel et éphémère qui n'en serait qu'une caricature. L'allègement des programmes ne doit donc pas être

un tabou s'il en ressort une amélioration de la formation intellectuelle des élèves, qui reste notre objectif à tous.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, cher Nicolas Franck, en l'expression de notre considération distinguée.

Pour la candidate,

Sous couvert du sénateur Max Brisson, président du groupe de travail éducation

Jean-François Mourtoux